

**Commission consultative
sur l'environnement et le développement durable**



91^e séance – jeudi le 4 novembre 2010

Salle des comités, 2^e étage – 18h
Maison du citoyen 25 rue Laurier



Procès Verbal

Présents

M. Alain Riel, président, conseiller district de Deschênes (n° 3)
Mme Mireille Apollon, conseillère district de l'Orée du Parc (n° 6)
Mme Nicole Champagne, conseillère, district de Limbour (n° 9)
M. Luc Desroches, citoyen
M. Daniel Dezainde, citoyen
Mme Joséphine Hénault, citoyenne
M. Guy Latreille, citoyen
M. Jacques Paulhus, citoyen
Mme Isabelle Fournier, Vivre en ville
Mme Diane Vermette, Groupe d'Action Équiterre
M. Gabriel Guillet, président CLSO

Absents

M. Alain Breton, CFER Outaouais
Mme Louise Lavoie, directrice Service de l'environnement

Secrétaire

Mme Catherine Lorient, Chargée de projets - PGMR

Ressources internes

M. Dave Cassivi, chargé de projets – environnement
M. Daniel Faubert, chef de la division de la planification du territoire
Mme Annie Lalonde, chargée de projets - GES
Mme Iblis Le Guen, coordonnatrice – politique environnementale

DISTRIBUTION :

Aux membres de la CCEDD, aux personnes-ressources, aux membres du conseil municipal et au Greffier

PRÉSIDENT

SECRÉTAIRE

1. Mot de bienvenue

M. Riel souhaite la bienvenue à tous et raconte qu'il était présent à une réunion à l'UMQ traitant de grandes questions environnementales durant la journée, à Montréal. Il félicite aussi la Ville de Gatineau et plus spécifiquement l'équipe des matières résiduelles pour avoir organisé des activités intéressantes et originales dans le cadre de la Semaine québécoise de réduction des déchets (SQRD), soit deux visites guidées, la participation à la Valorifête et la couverture médiatique positive qui s'en est suivie.

2. Constatation des présences et ouverture de la réunion

M. Riel constate les présences et la réunion débute à 18 h 05.

3. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour suivant est accepté et deux points sont ajoutés à Varia :

- 1 Mot de bienvenue
- 2 Constatation des présences et ouverture de la réunion
- 3 Approbation de l'ordre du jour
- 4 Approbation du procès verbal de la séance du 7 octobre 2010
- 5 Signature du procès verbal de la séance du 7 octobre 2010
- 6 Suivi du procès verbal de la séance du 7 octobre 2010
- 7 Date de la prochaine assemblée : *Proposition de tenir la rencontre de 17 à 19h et de tenir le repas de Noël par la suite – 2 décembre*
- 8 Présentation du *24h des sciences et l'Expo-sciences* - Gabriel Guillet
- 9 Sujets à traiter selon les 4 grandes orientations de la politique environnementale :
 - 9.1 *Développement durable*
 - 9.1.1 Présentation de l'inventaire des GES de la Ville – Annie Lalonde
 - 9.1.2 Plan de gestion des milieux humides : *mesures intérimaires* – Dave Cassivi
 - 9.2 *Sensibilisation et éducation*
 - 9.2.1 Présentation des projets subvention PGMR, volet III – scolaire - Catherine Lorient
- 10 Période de questions citoyennes
- 11 Varia
 - 11.1 Compte-rendu de la présentation du SADD au dernier Conseil municipal
 - 11.2 Les Rendez-vous de l'énergie
- 12 Levée de l'assemblée

4. Approbation du procès-verbal de la séance du 9 septembre 2010

Le procès-verbal est approuvé mais une correction ou une précision devra être apportée à la section 8.2.1, où il semble manquer une portion du texte précédent la recommandation et ce, avant la signature par le président.

5. Signature du procès-verbal de la séance du 9 septembre 2010

Le procès-verbal sera signé par Monsieur Riel une fois la correction apportée.

6. Suivi du procès-verbal de la séance du 9 septembre 2010

Il n'y a aucun suivi relatif au procès-verbal de la dernière séance.

7. Date de la prochaine assemblée : 2 décembre 2010

Suite à la proposition de tenir la prochaine rencontre de 17h à 19h et de tenir le repas de Noël de la Commission ensuite, il est accepté que la prochaine assemblée ait lieu une heure plus tôt qu'à l'habitude, mais toutefois le 2 décembre, tel que prévu au calendrier.

8. Présentation du 24h des sciences et l'Expo-sciences - Gabriel Guillet

M. Gabriel Guillet, professeur à l'Université d'Ottawa et président du Conseil du loisir scientifique de l'Outaouais (CLSO) présente les activités de son organisme et les liens qui pourraient être développés avec la CCEDD. Plusieurs membres soulignent leur intérêt à en apprendre davantage sur le domaine des sciences en Outaouais, sur les activités de promotion des sciences au niveau scolaire et sur les liens entre les sciences et l'environnement, dans une perspective de développement durable.

9. Sujets à traiter selon les 4 grandes orientations de la politique environnementale :

9.1. Développement durable

9.1.1. Présentation de l'inventaire des GES de la Ville – Annie Lalonde

Madame Annie Lalonde présente l'inventaire corporatif des émissions de la Ville de Gatineau. Elle mentionne que l'ensemble des détails méthodologiques se retrouvent dans les documents que les membres avaient reçus précédemment, et que la présentation sera rendue disponible sur le site FTP de la CCEDD.

Les données pour la Ville de Gatineau proviennent de données réelles en grande partie, ce dont il faut se féliciter, malgré le fait que les données estimées font augmenter de beaucoup les émissions de GES. Plusieurs membres soulignent leur inquiétude quant à l'utilisation de données estimées. La Ville est consciente de ces lacunes dans son inventaire et c'est pourquoi les premières actions de son plan d'action seront de valider les données estimées.

Aussi, il est intéressant de noter que la gestion des matières résiduelles, une activité municipale dont les émissions sont habituellement comptabilisées dans les émissions de la collectivité, a été incorporée dans l'inventaire corporatif de la Ville de Gatineau. Toutefois, les émissions provenant du site Cook, ancien lieu d'enfouissement situé dans le secteur d'Aylmer, le secteur de la gestion des matières résiduelles devient le secteur corporatif le plus émetteur de GES, constituant près de 45% des émissions produites par l'ensemble de la ville.

M. Riel remercie le Service de l'environnement pour la présentation, remarque que la présentation ne constitue pas le rapport final et que beaucoup de chiffres, de données et peu d'interprétation des résultats ont été exposés, ce qui en résulte en une présentation très aride, et malheureusement pas assez vulgarisée. Aussi, M. Riel est bouleversé de voir que les émissions provenant du site Cook, situé dans son district, sont aussi élevées.

On lui répond que le site d'enfouissement, fermé depuis 1991, possède un système de captage et de traitement du lixiviat et de torchères pour le méthane. Aussi, le plan d'action qui découlera de l'inventaire est une tribune pour justifier l'analyse de possibilités d'amélioration du système ou de mise en place d'autres mesures d'atténuation.

La ville présente aux membres les prochaines actions à prendre, soit la réalisation du plan d'action et la définition de la cible de réduction. Les membres de la commission seront alors appelés à commenter ces prochaines étapes.

9.1.2. Plan de gestion des milieux humides, mesures intérimaires – Dave Cassivi

Le service de l'urbanisme présente brièvement la méthodologie et les résultats de l'inventaire des milieux humides qui a été réalisé. Les grandes étapes d'élaboration du plan de gestion des milieux humides sont aussi expliquées aux membres.

Puisqu'il est normalement de la responsabilité du MDDEP de gérer milieux humides au Québec, la Ville de Gatineau souhaite surveiller les milieux présents sur son territoire grâce à l'inventaire et collaborer avec le MDDEP afin d'éviter que des milieux humides soient perdus et compensés à l'extérieur de la Ville. Pour ce faire, la Ville veut accroître l'intérêt pour les milieux humides en exigeant leur compensation, tout en respectant la séquence d'atténuation du MDDEP : éviter, minimiser, compenser, et ce, pour toutes les catégories. Afin d'être en mesure de définir la valeur de compensation d'un milieu humide, une étude mandatant un évaluateur agréé est nécessaire pour définir la valeur écologique et marchande de ces milieux.

Un membre suggère que l'intention de la Ville avec cette initiative serait mieux illustrée si le plan de gestion s'appelait une stratégie de conservation ou un plan de conservation des milieux humides. M. Cassivi répond que puisque ce n'est pas la totalité des milieux humides qui seront

conservés, on ne peut se permettre d'indiquer que la Ville souhaite établir un plan de conservation. Toutefois, la gestion cache l'intention réelle de la Ville qui est véritablement la conservation des milieux humides. Un tel message de conservation servirait aussi de signal aux promoteurs de projets de développement; la Ville ne souhaite pas seulement gérer les milieux humides, mais elle tient à les conserver.

Un membre s'inquiète du fait que la responsabilité de l'évaluation d'un milieu humide incombe au propriétaire dudit milieu. Cependant, comme le mentionne M Cassivi, la Ville a l'intention d'assurer une surveillance étroite du processus et se gardera toujours la possibilité d'exiger une révision de l'évaluation d'un site si elle n'est pas satisfaite.

M. Riel félicite la Ville, qui se donne ainsi les moyens d'obtenir de bonnes caractérisations et de bons rapports lors de l'analyse plus poussée des milieux humides. Une telle analyse sera exigée lors de tous projets de développement dans lequel se situe un milieu humide. M. Cassivi souligne qu'un règlement de contrôle intérimaire (RCI) sera proposé au conseil au moment du dépôt de l'inventaire, afin justement de donner à la Ville le pouvoir de définir les usages de certains terrains où se trouveraient des milieux humides.

Un membre s'inquiète du fait que les évaluateurs agréés ne sont peut-être pas outillés pour évaluer la valeur écologique d'un terrain, alors qu'ils sont experts dans l'évaluation économique. On lui affirme que l'évaluateur choisi devra répondre à ces critères pour le projet. Un membre suggère que les paramètres de l'évaluation des terrains soient présentés à la CCEDD avant la mise en œuvre de l'évaluation. M. Riel affirme qu'il veillera à ce que les paramètres soient présentés à la commission.

Il est proposé par Monsieur Guy Latreille et appuyé par et Mme Mireille Apollon

R-CCEDD-2010-11-04/11

Que cette commission recommande aux élus de la Ville de Gatineau d'autoriser le Service de l'urbanisme et du développement durable à utiliser un maximum de 25 000\$ du fonds vert afin de mandater un évaluateur agréé pour établir la valeur marchande des terrains offerts en compensation lors de la perte de milieux humides.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.2. Sensibilisation et éducation

9.2.1. Présentation des projets subvention PGMR, volet III – scolaire - Catherine Lorient

Madame Lorient présente les projets qui sont recommandés pour l'obtention d'une subvention dans le cadre du Volet scolaire du programme de subventions du PGMR.

Il est proposé par M. Daniel Dezainde et appuyé par M. Jacques Paulhus :

R-CCEDD-2010-11-04/12

Que cette commission recommande aux élus de la Ville de Gatineau de subventionner les 10 projets proposés dans le volet scolaire du programme de subvention, pour un montant total de 13 230 \$.

Et que le Conseil mandate le Service de l'environnement pour signer les protocoles d'entente avec les organismes et assurer le suivi de chacun de ces dossiers.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. Période de questions citoyennes

Quelques citoyens sont présents mais aucun n'a de question à poser aux membres de la Commission.

11. Varia

11.1. Compte-rendu de la présentation du SADD au dernier Conseil municipal

M. Daniel Faubert présente rapidement le plan de travail proposé par le service de l'urbanisme pour l'élaboration du schéma d'aménagement et de développement durable (SADD), qui a été adopté par le conseil municipal. Un membre a toutefois une préoccupation quant au calendrier de consultations publiques, dans lequel les consultations étaient prévues en aval des prises de décisions de chacune des grandes étapes du plan de travail. M. Faubert assure que le calendrier a justement été modifié en fonction des commentaires de la CCEDD, et que les consultations seront prévues avant la fin de chacune des grandes étapes, ainsi qu'avant que le résultat de ces dernières soient présentées au conseil. À cet effet, la présentation qui a été faite au conseil sera envoyée à tous les membres de la CCEDD. Un point à l'ordre du jour devrait être prévu pour discussion sur ce document lors de la prochaine assemblée, le 2 décembre prochain.

11.2. Les Rendez-vous de l'énergie

Mme Le Guen présente les Rendez-vous de l'énergie, une campagne organisée par tous les conseils régionaux de l'environnement au Québec, et donc soutenue par le CREDDO en Outaouais. La démarche vise à assurer la mobilisation et la consultation de la population au sujet de notre dépendance envers le pétrole. Madame Nicole Desroches, directrice du CREDDO est présente et précise que davantage d'information est disponible dans le site web du CREDDO ; les membres sont invités à le consulter.

12. Levée de l'assemblée

La levée de l'assemblée, proposée par Diane Vermette et appuyée par Luc Desroches, est faite à 21h 00.